



Faites reconnaître
vos compétences



CQP Isoler par projection pneumatique de fibres minérales

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnaît et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

La technique de réalisation par projection pneumatique de fibres minérales avec liant consiste à apporter une correction acoustique, une performance thermique et une protection incendie dans les bâtiments recevant du public ou résidentiels à l'aide d'un matériel adapté.

Elle s'opère sur supports verticaux et horizontaux plus particulièrement en sous-face de plancher bas.



Quelles compétences ?

- Organiser son poste de travail de projection pneumatique
- Réaliser les travaux préalables à la projection des fibres
- Projeter des fibres minérales avec liant
- Clôturer son chantier

Comment valider le CQP ?

- Par la formation continue
- Par l'expérience

Comment accéder au CQP ?

Tous les professionnels des métiers du bâtiment qu'ils soient salariés déjà en poste souhaitant faire reconnaître leur expérience professionnelle ou demandeurs d'emploi avec ou sans expérience dans le bâtiment ayant suivi un parcours de formation en lien avec la certification visée.

Quel niveau ?

Non concerné

Pour aller plus loin

